

Feinsinn-Zahngesundheit.ch
Dr. Bruno Marciano
Pilatusstrasse 60
6003 LUZERN

CONSENTEMENT ECLAIRE

(Extraction de dents dévitalisées)

L'extraction de dents dévitalisées ou mortifiées n'est pas une indication thérapeutique selon les critères des universités ou des autorités médicales autorisées.
Chaque dent, même morte, doit être laissée dans la bouche du patient aussi longtemps que possible.

Différentes techniques de traitement des racines sont toujours enseignées et sont considérées comme réalisées avec succès lorsque l'obturation des racines est radiologiquement parfaite avec une absence de symptôme local (douleur, infection). La dent dévitalisée peut alors servir de support à une couronne, un bridge, une prothèse amovible etc...

Si les risques cardiologiques ou d'infections focales sont décrits en présence de lésions radiculaires infectieuses, très peu de relations entre les traitements dentaires et le reste du corps sont établies ou reconnues en dentisterie conventionnelle (métaux, champs perturbateur etc...)

Cependant, en dentisterie biologique, une dent dévitalisée devient potentiellement un foyer d'infection chronique car des centaines de canalicules de la racine ne peuvent, même avec les techniques de traitement de racines actuelles, être obturés.

Or, près de 75 espèces de bactéries anaérobies s'y développent et produisent des toxines qui sont expulsées dans la lymphe autour de la dent à chaque pression sur la dent, soit environ 15 000 fois par jour, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine... toute la vie du patient tant qu'il garde sa dent.

En réalité, les cellules du système de défense qui font 10 microns de diamètre, ne peuvent pénétrer les canalicules de 4 microns de diamètre pour aller éliminer les bactéries de 2 microns qui s'y développent.

La neuralthérapie peut permettre de préciser l'influence d'une dent dévitalisée sur l'organisme (douleur, capacité fonctionnelle, fonctionnement d'un organe etc...)

Dans de très nombreux cas, les patients ont montré des améliorations nettes de leur santé ou de leur capacité physique ou bien encore une diminution de leurs douleurs après l'élimination de dents depuis longtemps dévitalisées.

Attention, ceci ne signifie en rien une garantie de résultat, il existe aussi des cas où peu ou pas d'amélioration ont été constatées.

La décision de conserver ou d'extraire est une décision importante car l'extraction est un acte irréversible. Demander de retirer de votre bouche les dents dévitalisées est un choix qui vous appartient et requiert un consentement éclairé.

Je soussigné(e)atteste avoir été informé(e) par le Dr Bruno MARCIANO, sur les critères de choix concernant la conservation ou l'élimination des dents dévitalisées et sur la position des autorités médicales sur le sujet.

Saint-Louis, le.....

Nom et Prénom du patient

SIGNATURE

.....

.....

A Lire et à retourner signé